

AVIS PUBLIC

VENTE DE TERRAINS INDUSTRIELS ROUTE DE LA FRICHE

Afin de favoriser le développement économique, la Ville de Dolbeau-Mistassini désire offrir en vente des terrains industriels dont elle est propriétaire, situés sur la route de la Friche. Les terrains ciblés sont vendus desservis (aqueduc et sanitaire) et sont situés en bordure de la route de la Friche (côté sud-est). Les terrains à cadastrer selon les besoins portent actuellement le numéro de lot 2 907 032. La superficie de terrains à vendre totalise 32 660 m² ou 351 550 pi². Voir plan ici-bas.



Le prix des terrains est fixé à 2,50 \$ du pied carré. Bien que la largeur des terrains reste à déterminer selon les besoins, les terrains auront une profondeur de 400 pi (121 m).

Lorsqu'il devient propriétaire du terrain, le promoteur s'engage à :

- Faire une demande d'obtention de permis de construction à des fins industrielles à la Ville de Dolbeau-Mistassini dans les douze (12) mois de la signature de l'acte de vente (laquelle devra intervenir au plus tard 90 jours après l'acceptation par le conseil municipal de l'offre d'achat) pour construire un bâtiment principal sur ledit terrain, conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur;
- Débuter la construction du bâtiment principal qu'il entend ériger sur ledit terrain, selon les règlements municipaux et autres règlements en vigueur, dans les six (6) mois suivant l'obtention du permis de construction.

Les promoteurs intéressés doivent remplir le formulaire « Demande de terrain » disponible auprès de Mme Isabelle Simard, directrice au développement économique à la Ville de Dolbeau-Mistassini. Mme Simard peut être jointe au 418 276-0160, poste 2601, ou à isimard@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca. Tout autre renseignement peut aussi être obtenu auprès de cette dernière.

La superficie de terrains disponibles étant limitée, la Ville ne peut s'engager à accepter toutes les demandes reçues.